



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection pédagogique régionale

### Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Cyril BOURDOIS

IA-IPR d'Arts plastiques

Tél : 04 67 91 47 10

Mél : [cyril.bourdois@ac-montpellier.fr](mailto:cyril.bourdois@ac-montpellier.fr)

Montpellier, le 09 septembre 2020

Monsieur Cyril Bourdois

IA-IPR d'Arts plastiques

Rectorat

1 rue de l'Université

S 39004

4064 Montpellier

Cedex 2

À

Mesdames et Messieurs

les professeurs d'Arts plastiques

S/c de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

### OBJET : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Après une année rendue éprouvante par le COVID, cette rentrée est obscurcie par une situation sanitaire incertaine. Malgré les sérieuses difficultés dont vous avez témoigné, j'espère que vous avez traversé cette période le plus sereinement possible et que l'année qui s'annonce va rapidement offrir des perspectives optimistes. Vous avez fait preuve, lors de ces douloureuses expérimentations pédagogiques, d'un esprit créatif et innovant qui a participé à aider les élèves et leurs parents à ne pas s'éloigner de l'école républicaine. Grâce aux Arts plastiques, la tâche des familles a souvent été allégée, le lot des témoignages à en rendre compte est plus que touchant. Il nous faudra communiquer sur la richesse de ce qui a été produit pendant cette période afin de valoriser votre travail.

Les conditions d'exercice liées aux protocoles sanitaires imposent des modifications parfois importantes de vos pratiques professionnelles. Outre les désagréments liés au masque et à la distanciation, il vous faut faire preuve d'une inventivité de tous les instants pour affronter les contraintes variées qui vous sont imposées. Je suis attentif à vos retours dans ce domaine ; dans la limite de mes pouvoirs et de mes compétences, je me tiens à votre disposition.

Pendant le confinement, vous avez été nombreuses et nombreux à m'adresser de riches propositions pédagogiques et de belles réalisations d'élèves. Une bonne part de vos envois a été publiée sur notre site académique. Je tiens à remercier notre webmestre M Patrick PERROTTE pour sa réactivité... Sa tâche a été conséquente ! Je vous encourage à consulter et – surtout – à alimenter notre site. C'est un outil pédagogique permettant le partage, c'est également un outil non négligeable de communication valorisant votre travail et les productions de vos élèves : <https://disciplines.ac-montpellier.fr/arts-plastiques/>

Je souhaite la bienvenue aux professeur.e.s entrant suite à un concours de recrutement ou à une mutation. Nous accueillons dix-sept stagiaires dont une lauréate du CAPES interne issue de notre académie, je remercie celles et ceux d'entre vous qui vont généreusement assurer leurs missions de tutorat.

Parmi les lauréats que je félicite, je tiens particulièrement à distinguer Mme Marine CHRETIEN et M Frédéric BALDIT, exerçant tous deux dans l'académie, pour leur brillante réussite au concours de l'Agrégation externe. C'est encore une fois l'occasion de saluer la richesse et la qualité des formations pilotées de main de maître par Mme Alice BONNET et l'équipe d'enseignant.e.s qui s'y impliquent avec prosélytisme. Je ne peux que vous encourager, pour diverses raisons, à vous y inscrire (sur GAIA) et à y participer, elles se déroulent le vendredi à Montpellier. La formation continue, dans l'optique d'une progression professionnelle, provoque nécessairement un saut qualitatif, quel que soit le résultat au concours.

Outre les concours (internes et externes), les professeur.e.s d'Arts plastiques s'engagent en nombre dans des projets de valorisation professionnelle dont les certifications complémentaires (Histoire de l'art, Cinéma-audiovisuel, DNL...). En dehors de l'intérêt de la préparation, être titulaire d'une certification complémentaire est obligatoire pour intégrer certains enseignements artistiques en lycée, le recrutement sur ces postes passant par une procédure « spécifique » distincte du mouvement traditionnel. Des journées de formation sont proposées pour préparer la certification « HDA », elles sont animées par Madame Anne DUMONTEIL. Grâce à la qualité de ses interventions, le jury auditionne des candidat.e.s bien préparé.e.s.

Vous pouvez également préparer le CAFFA (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique) : <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo30/MENE1414096C.htm>.

L'an passé, les formations en « présentiel » ont rapidement disparu du PAF en raison de la crise sanitaire, ce qui n'a pas permis nos rencontres rituelles. La visioconférence ne constitue pas une alternative aux formations telles que nous les pratiquons depuis plusieurs années, unique moment de convivialité entre professeurs d'Arts plastiques, généralement seuls dans leur établissement. Elles n'offrent pas la possibilité de travail collectif axé, pour notre discipline, sur la pratique artistique. J'ai donc souhaité maintenir au PAF les formations intégralement en présentiel, espérant que le contexte ne nous privera pas à nouveau de cette opportunité. Vous avez été destinataires d'un courriel listant les formations qui vous sont plus spécifiquement destinées, n'hésitez pas, en cas de difficulté pour vous y inscrire, à vous tourner vers moi. N'hésitez pas non plus à me faire part de vos souhaits en matière de formation, le cercle d'étude les portera à son ordre du jour.

Mises partiellement en veille, les activités pédagogiques en lien avec les structures culturelles ne peuvent demeurer éternellement dans cette situation d'isolement. Notre discipline est concernée au premier chef par ces échanges riches et fondamentaux pour nos élèves, notamment les plus défavorisés. Le lien doit être maintenu sous des formes adaptées. L'interlocutrice prioritaire pour tous les dispositifs engagés en partenariat est la DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture) : Madame Sylvie ROUCOULES, professeure d'Arts plastiques, y est chargée de mission « *Architecture - Arts visuels - Photographie - Arts numériques - Arts appliqués - Design* », c'est donc notre contact privilégié. Je vous invite à prendre son attache ([sylvie.roucoules@ac-montpellier.fr](mailto:sylvie.roucoules@ac-montpellier.fr)), ainsi que celle des professeur.e.s missionné.e.s sur les services éducatifs des musées et structures artistiques de la Région, les enseignant.e.s d'Arts plastiques y sont en nombre.

La DAAC propose également des formations au PAF susceptibles de retenir votre attention, je ne les ai pas toutes relayées sur mon précédent message, les voici donc en complément :

- 20A0110498-PEAC Enjeux de société et EAC
  - 85679 - Ateliers artistiques et parcours citoyens – Centre Joë Bousquet, Carcassonne
- 20A0110296-PEAC Approche sensible et critique
  - 85600 - La rue et les espaces publics – CAUE, Nîmes
  - 85603 - Comment rencontrer une œuvre d'art ? – Enfance de l'art, Lozère
  - 85680 - L'œuvre d'art totale – CRAC, Sète

Le cercle d'étude en Arts plastiques, piloté par Madame Inès ABOU, est constitué d'une vingtaine de professeur.e.s volontaires répartis sur le territoire académique désirant travailler en commun autour de problématiques pédagogiques. Il se réunit trois fois dans l'année. Les objets de son travail incluent l'organisation et l'animation des formations. Cette année, un sous-groupe spécifique au lycée est constitué, nous aurons certainement l'occasion d'en reparler...

A ce sujet, la réforme du lycée impose des modifications importantes, en particulier pour ce qui concerne le Baccalauréat. Les professeur.e.s de lycée seront bientôt réuni.e.s dans cette optique, certainement par visioconférence.

Le planning des RDV de carrière, interrompu, va rapidement être actualisé car je dois visiter avant fin novembre celles et ceux que je n'ai pu rencontrer. Les concerné.e.s seront rapidement informé.e.s. Tous les comptes rendus devront être rédigés pour cette période, y compris ceux de l'année passée qui ne sont pas encore enregistrés. Compte-tenu de l'ampleur de la tâche, je serai secondé par Madame Cathy PEPIN, chargée de mission d'inspection, elle rencontrera donc certain.e.s d'entre vous dans ce cadre. L'académie est vaste et les professeurs d'Arts plastiques nombreux (à peu près 450), il me serait impossible d'assurer seul toutes les visites (visites conseil, accompagnement, RDV de carrière, visites de titularisation...). Je la remercie chaleureusement pour son aide précieuse, sa disponibilité et la qualité de son travail.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite la meilleure année scolaire possible,

**L'IA-IPR  
Cyril BOURDOIS**

